

La Coopérative du bois s'enracine à Lann-Guinet

Grand-Champ – La CAB 56 est à l'étroit à Plescop malgré ses 60 000 m² de terrain. En pleine expansion, elle va construire en deux phases, des bâtiments sur 25 000 m² à Lann-Guinet.

L'entreprise

« Le matin, l'artisan prend sa boîte à outils. Il a sa visseuse, son télémètre... Tout ce qui concerne son savoir-faire... Et, dedans aussi il y a sa coopérative. » L'image de Christophe Bodin, directeur général, résume parfaitement le rôle de la Coopérative des artisans du bois Morbihan.

Basée à Plescop, zone de Tréhuinec, la CAB 56 créée il y a 24 ans par Philippe Merlan, est passée de 35 adhérents à ses débuts à 440 aujourd'hui. Uniquement des entreprises dédiées au travail du bois et ses dérivés.

« On apporte une performance économique »

Ainsi, chaque matin, vingt camions partent livrer aux quatre coins du département les matériaux vers les ateliers ou chantiers de charpentiers, menuisiers généralistes, couvreurs, agenciers et sociétés d'aménagements extérieures (pergolas, terrasses...) ou encore de maisons à ossature bois. « Notre métier fondamental est celui de stockiste » poursuit Christophe Bodin. « On apporte une performance économique à travers les prix à nos adhérents en massifiant nos achats et en les stockant pour leur permettre d'être le plus réactif possible. »

Dans un contexte économique fluctuant, la CAB 56 permet à l'artisan Artipôle, la marque des artisans de la coopérative, d'être déchargée de la gestion externe (logistiques, commandes, organisation...) tout en profitant des 10 000 références et prix attractifs, et ce, quelle que soit sa taille. « 75 % de nos entreprises adhérentes ont moins de deux salariés. »

C'est ainsi qu'adhérents ou clients peuvent profiter d'un récent showroom à Plescop – et au deuxième



De gauche à droite : Christophe Bodin, directeur général de la Coopérative des artisans du bois (CAB) Morbihan et Pascal Coudrais son directeur adjoint devant des linéaires de stockage de bois.

PHOTO : QUEST/FRANCE

trimestre 2023 d'une salle d'expo à Caudan – où ils sont pris en charge six jours sur sept par l'un des 135 salariés de la Coopérative. « Tout le monde est servi avec la même énergie », assure Pascal Coudrais, directeur adjoint.

Trop à l'étroit sur ses 60 000 m² zone de Tréhuinec, la CAB 56 investit dans un terrain de 25 881 m² parc d'activités de Lann-Guinet 2 à Grand-Champ. La cession au prix de 517 220 € a été actée lors conseil de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération jeudi 29 septembre. « Cela va nous permettre de nous projeter sur les cinq prochaines années », savoure Christophe Bodin.

Un bâtiment de 12 500 m² en structures métallo-textile sera édifié pour début 2023 afin d'accueillir l'activité menuiserie extérieure qui représente 30 % de l'activité de la coopérative. Son chiffre d'affaires global annuel

s'élève à 62 millions d'euros. Entre cinq et sept salariés suivront. Une voirie adaptée pour les camions, la réception et la préparation des poids lourds sera réalisée. Le coût global avoisine les 2,5 millions d'euros.

Vingt-cinq à trente emplois attendus

« Nous sommes de gros faiseurs de menuiserie dans le département et ce sont des produits qui nécessitent un stockage qualitatif », justifie le directeur général. Qui poursuit : « Il faut un schéma d'organisation rigoureux, contrôlable... pour bien orchestrer notre métier. Ainsi, aujourd'hui, on est obligé de louer zone du Prat à Vannes un terrain de 4 000 m² qui est déjà trop petit d'ailleurs pour stocker nos menuiseries. Avec Lann-Guinet, ce ne sera plus le cas. »

Mais la coopérative n'entend pas

s'arrêter là. Un autre projet verra le jour d'ici deux ans sur ce même site de Grand-Champ à travers une nouvelle unité de service pour les adhérents. Marché concurrentiel oblige, Christophe Bodin n'en dira pas plus, si ce n'est que 25 à 30 emplois seront créés. « D'ici trois à quatre ans on aura donc utilisé l'intégralité du terrain proposé par Grand-Champ. » Certitude, néanmoins, l'investissement sera clairement plus conséquent que pour le premier bâtiment.

Des perspectives qui devraient assurer à la CAB d'être toujours présente dans l'anticipation des marchés afin d'offrir aux artisans d'Artipôle, une disponibilité de produits qualitatifs tout en répondant aux contraintes économiques du marché. Et Christophe Bodin de conclure : « On se doit d'être au rendez-vous ! »

Patrick CROGUENNEC.